



---

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22/09/2011

---

**Accueil :** Communauté d'Agglomération du Grand Auch, 32000 AUCH

**Présents :** Nathalie Lefebvre, *Présidente de l'association D2B*, Mathilde André, *Vice-présidente*, Julien Piedferré, *Secrétaire*, Celine Caussé, *membre du CA*, Ludovic Germa, *membre du CA*.

### **Ordre du jour :**

- ^ Demande d'immatriculation SIRET
- ^ Mise à jour des bulletins et certificats d'adhésion à l'association
- ^ Gestion du groupe de discussion
- ^ Trombinoscope des adhérents
- ^ Projet de site internet
- ^ Journées d'échange 2011 sur le thème de l'hydromorphologie

### **1) Demande d'immatriculation SIRET**

La situation administrative de l'association a été mise à jour suite aux changements actés lors de l'AG du 30 juin. Les nouveaux statuts sont parus au JO le 17 septembre dernier. Nous devons maintenant déposer une demande d'immatriculation SIRET afin de pouvoir recevoir des subventions publiques (ce sera fait au cours de la semaine 39). A priori cette démarche est rapide, ainsi nous devrions bénéficier de cette immatriculation dans les temps pour pouvoir déposer le dossier de demande de subventions à l'AEAG pour l'organisation des JH (càd début novembre).

**A ce jour, l'immatriculation a été obtenue – n°SIRET : 534 810 486 00017**

### **2) Mise à jour des bulletins et certificats d'adhésion à l'association**

Il s'avère nécessaire de reprendre les bulletins d'adhésion « personne physique » et « personne morale », notamment afin de préciser que l'adhésion des structures se fait en tant que « membre bienfaiteur » et qu'elle n'induit pas d'office l'adhésion du personnel en tant que personne physique. Il s'agit d'un soutien financier à l'association D2B qui participe à la formation continue et à l'évolution professionnelle de ses employés.

**A ce jour, les bulletins d'adhésions ont été repris**

Certaines personnes, ou certaines structures, ont également fait la demande d'un certificat d'adhésion. Nous réfléchissons à la formalisation de ces documents début 2012.

### **3) Gestion du groupe de discussion**

Les gestionnaires actuels du groupe de discussion sont Matthieu MAURICE, Fabien BOUTEIX et Nathalie LEFEBVRE. Le CA préfère que le nombre de personnes chargées de cette gestion demeure restreint, ainsi cela restera en l'état pour le moment. La présidente évoque la possibilité de rédiger une fiche d'action pédagogique pour accéder au groupe Google sur internet, notamment pour un meilleur suivi des discussions. Cela sera fait début 2012.

### **4) Trombinoscope des adhérents (personnes physiques)**

Lors de l'AG du 30 juin a été évoqué le besoin de réaliser un trombinoscope des adhérents de l'association, notamment afin de faciliter les prises de contact entre les techniciens de rivières. Le CA valide ce principe : il devra s'articuler en 2 parties, une portant sur les personnes physiques, l'autre sur les personnes morales.

Le trombinoscope des personnes physiques comportera : Photo / Nom / Fonction / Structure / Cours d'eau / Département / Adresse / Téléphone / Mail.

Celui des personnes morales comportera : Logo / Nom de la structure / Nom du président / Cours d'eau / Département / Compétence générale / Nombre de communes / Nombre d'employés Téléphone / Mail / Site internet.

Le recueil des données nécessaires à leur élaboration se fera début 2012, à l'occasion des appels à cotisation. A cette occasion la plaquette « remaniée » au niveau graphique et mise à jour avec le nouveau siège social de l'association, ainsi qu'un dossier d'appui pour les techniciens en faveur de l'adhésion de leurs structures (Liste des structures adhérentes en 2011, rapport d'activités 2011, programme d'activités 2012, statuts, règlement intérieur, projet de délibération-type) seront envoyés aux adhérents physiques.

Par ailleurs, le CA décide de lancer cet appel à cotisations début janvier, avec une échéance fin février.

### **5) Projet de site internet**

Le projet de site internet a peu avancé depuis juin, la vice-présidente rappelle cependant que l'objectif à atteindre est la présentation d'un cahier des charges en 2012 à l'assemblée.

A l'heure actuelle la problématique prépondérante dans ce projet est le choix du mode d'actualisation, interne ou externalisé, le problème relevant de la disponibilité d'un éventuel administrateur de site.

### **6) Journées d'échanges 2011 sur le thème de l'hydromorphologie**

Concernant le programme, il y a eu un changement de dernière minute, A. CHOLLET (Corrèze) étant remplacée par A. PERRON (Charente) pour une intervention sur le thème de la continuité et de la mise en œuvre de travaux sur plusieurs seuils de moulins.

La venue de J-R MALAVOI est confirmée, ses billets d'avions lui ont été envoyés.

La CATER 82 a demandé un courrier de demande d'intervention officiel au Conseil Général de la part de la présidente.

Le devis présenté par le BE Géodiag est accepté par le CA.

Concernant la salle, le trésorier doit se pencher sur la souscription d'une assurance responsabilité civile par l'association, il faudra également envoyer les statuts et un chèque de caution pour confirmer la réservation de la salle de la maison du Touch à Rieumes.

Concernant le repas, le traiteur nous propose un devis à 11€/repas/personne, sans la fourniture du vin/pain/café/eau/vaisselle. Ceci demandant une plus grande organisation en parallèle de la journée, le CA opte pour la recherche d'un restaurant à proximité.

Concernant la plaquette de présentation des journées proposée par le secrétaire, l'aspect graphique est validé par le CA. Quelques précisions doivent être apportées sur le contenu. Cela devrait être fait d'ici début octobre, pour validation définitive et première diffusion à la mi-octobre.

Concernant le financement des journées, les modalités d'aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sont actuellement en cours de discussion. Dans tous les cas, nous ne pourrions pas obtenir un financement à 100%. Il faudra donc nécessairement instaurer un tarif d'inscription aux journées, notamment pour couvrir les frais de repas des participants. Un premier budget prévisionnel a été validé par le CA et transmis à l'Agence (voir PJ). Les hypothèses sont les suivantes :

- l'aide de l'Agence attendue à hauteur de 80% sur les frais d'intervention de MALAVOI et BEAUFRERE, les repas des 25 intervenants accompagnés de leurs élus sur deux jours, et l'accueil des participants (café, apéritif),
- une participation de 25€/j/personne pour les adhérents D2B, et de 30€/j/personne pour les non adhérents D2B.

Dans cette hypothèse, les journées permettraient de dégager 1 000€ pour l'association si le nombre total de participants atteint les 75 personnes par jour (hors intervenants et élus). A noter que l'association rentre dans ses frais à partir de 50 participants par jour.

Concernant la communication sur l'évènement, l'information sera diffusée sur le groupe de discussion D2B, aux CATER, ONEMA, Fédérations de pêche, et aux techniciens du bassin Adour-Garonne via le listing transmis par Sylvie JEGO. Seront transmis par mail : le programme des journées, le bulletin d'inscription, et la plaquette de présentation de l'association.

Une première diffusion aura lieu mi-octobre, une seconde fin octobre, la date limite des inscriptions étant fixée au 15 novembre 2011. Le trésorier centralisera les inscriptions au siège de l'association.

### **La prochaine réunion du CA aura lieu le LUNDI 28 NOVEMBRE à 9h30 à Auch**

seront abordés les derniers détails d'organisation des journées, ainsi que le contenu du programme d'activités 2012.